

Bien vivre aux Adrets de l'Estérel



Adréchois

Magazine Municipal d'information



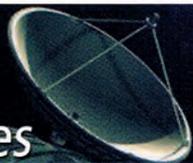
N°3 - Mars 2017



Antenne Pro Services

Vente

Collectives



Dépannage

Particuliers

INSTALLATION D'ANTENNE TV - ALARME - CAMÉRA



NordNet

Internet **Satellite**

La puissance du Haut-Débit **partout** en France !



Haut-Débit



Wifi



Téléphone



Télévision



06 37 21 37 43

06 98 74 60 95

LES ADRETS

Mail : antenneproservices@gmail.com

RACHAT OR ET ARGENT

MONSIEUR D'OR & D'ARGENT PIERRES PRÉCIEUSES



www.monsieurdoretargent.fr

04 94 40 06 57

monsieurdoretargentfrejus@gmail.com

Estimation personnalisée,
paiement selon la réglementation en vigueur

194, avenue Jean Jaurès

83600 FRÉJUS

[Face à la Librairie Charlemagne]



Monsieur d'or et d'argent

lundi sur rendez-vous

mardi au vendredi 9h30-12h / 14h30-18h

samedi de 9h30 à 12h30

[après-midi sur rendez-vous]

EN MAGASIN (AVEC OU SANS RDV)
OU CONSULTATION À DOMICILE



Sommaire

EDITO, LE MOT DU MAIRE 02

VIE MUNICIPALE

- > Travaux 03
- > Sculpture 04
- > Office du Tourisme 05
- > Plan Local d'Urbanisme - PLU 06

ENVIRONNEMENT ET FORÊT

- > Comité Communal des Feux de Forêt - CCFF 07
- > Maison de l'Estérel 07
- > Obligation Légale de Débroussaillage - OLD 08
- > Construction d'un Ecopont 08-09
- > Nouvelles consignes de tri 09

ENFANCE ET JEUNESSE, AFFAIRES SOCIALES

- > Ecoles 10
- > Accueil de Loisir Sans Hébergement - ALSH 10
- > Centre Communal d'Action Sociale - CCAS 11

VIE ASSOCIATIVE

- > Le LAC + Perles de culture 11
- > Comité des fêtes 12
- > La Carriole 12
- > Tennis Club 12
- > Médiathèque 13
- > ADL 13
- > Art'Drets Danse 13
- > Tir à l'arc 13
- > UAC 14
- > ECCA 14
- > Club Temps Libre 14
- > GRS 14
- > Regain de l'Estérel 15
- > Loisir Batterie 15
- > Anesterel 15

CHIENS ET CHATS 16

100 ANS DE JEAN LAUGIER 16

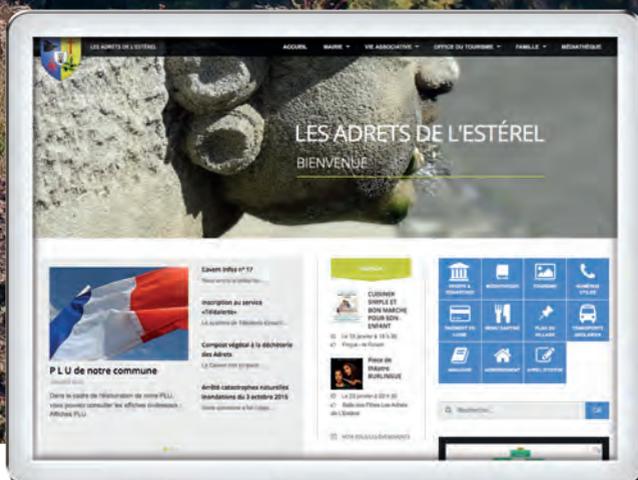
INFORMATIONS PRATIQUES

- > Etat Civil de l'année 2016
(naissances, décès, mariages) 17-18
- > Informations générales Mairie 19
- > Démarches administratives 20

VOTRE COMMISSION COMMUNICATION 20

FLASHEZ-MOI

Toutes les informations
des Adrets de l'Estérel
sur votre site internet
www.lesadretsdelestere.fr



Édito

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Arrivés à mi-mandat, nous pouvons dresser un premier bilan de notre action.

Ces trois années ont été consacrées à la tâche la plus difficile et la plus ingrate, le montage des dossiers et la recherche des subventions. Désormais, nous entrons dans la phase opérationnelle pour la concrétisation de nos projets :

- Le choix de l'architecte pour la construction de la Maison de l'Estérel et de la nouvelle salle polyvalente se fera dès cette année. Les travaux devraient débuter en 2018.
- La labellisation Grand Site de France du massif de l'Estérel avance à grands pas. La rencontre avec le Ministère de l'Environnement nous fait espérer une réponse favorable de l'Etat avant la fin de cette année. Elle placera Les Adrets au cœur d'un dispositif qui regroupera les communes de la CAVEM, Bagnols-en-Forêt et Théoule sur Mer.

Dans un contexte économique difficile, les efforts des élus et du personnel municipal ont porté leurs fruits. Nous avons pu réaliser des économies conséquentes qui améliorent nettement notre capacité d'autofinancement. Cela nous permettra non seulement de mener à bien les travaux obligatoires comme ceux du PPRif et les projets que nous avons prévus, mais aussi d'améliorer le quotidien des Adréchois avec un plan annuel d'entretien et de réfection de la voirie et la poursuite des améliorations dans nos écoles, par exemple.



Lorsqu'à l'insécurité due au terrorisme s'ajoutent les problèmes économiques et des bouleversements politiques nationaux et internationaux, nous ressentons un besoin de stabilité. Notre village peut devenir ce refuge dont il faut prendre soin : notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera achevé dans l'année et nous veillerons à ce qu'il préserve notre cadre de vie si précieux. Sa finalisation et celle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), permettra à la zone d'activités de voir enfin le jour avec des retombées financières très intéressantes pour l'avenir de notre commune.

Mon équipe et moi-même remercions une nouvelle fois les associations adréchoises et leurs bénévoles qui s'investissent sans compter pour le bien-être et le plaisir de tous.

Le Maire, Nello Broglio

Vie Municipale

Les Travaux



Marras



Beillesse

Locaux Poubelles Régie (Entreprise)



Travaux de réhabilitation du chemin de Maraval (Entreprise)



Vitres École (Entreprise)



Pluvial Beillesse (Régie)



Elargissement du chemin du bas de la Verrerie (Régie)



Peintures et toitures (régie)



Parking de l'église



Marras



Place de l'ancienne Gendarmerie



Rue Grande



Elargissement chemin de Bagnols (Entreprise)

Vie Municipale

Sculpture "L'homme des Adrets"

Il y a quelques mois, Nicola Rosini Di Santi est venu rencontrer le Maire pour lui dire :

« J'ai suivi la construction du rond-point à l'entrée de votre village, il m'est venu l'idée d'y installer une sculpture que j'ai imaginée... ». Ainsi a débuté l'histoire de « l'homme des Adrets ».

Nicola est diplômé de l'école Boule à Paris. Il participe à de nombreuses expositions personnelles et de groupes sur plusieurs continents : Hong Kong, Londres, Genève, Miami...

L'artiste travaille sans concession sur l'équilibre, le rythme, le mouvement du corps et le dialogue intime entre les œuvres. Il vit et travaille dans le Pays de Fayence qu'il affectionne particulièrement.

Courant 2016, l'œuvre était prête, il ne restait plus qu'à l'installer. Avec l'aide du Conseil Départemental, l'équipe des services techniques municipaux a réalisé le socle qui a reçu la sculpture. Il ne restait plus qu'à honorer son auteur qui a fait don de son œuvre à la commune. Pour cela, une inauguration a été organisée le 3 février qui a réuni nos Conseillers Départementaux, Madame Dumont et Monsieur Decard, les membres du Conseil Municipal et les Adréchois venus nombreux.



Vie Municipale

Office du Tourisme des Adrets

» Conformément à la loi NOTRe, la compétence Tourisme est transférée à la CAVEM

Certains Adréchois, notamment les plus anciens, ont sans doute été surpris voire émus en voyant que le bâtiment abritant l'Office du Tourisme était livré aux démolisseurs. Il est vrai que ce lieu avait une histoire et certains se souviennent encore du temps où la regrettée Madame Chaix tenait la seule épicerie des Adrets.

Si la nostalgie est compréhensible, il faut néanmoins se projeter vers l'avenir. Conformément à la loi NOTRe, la compétence Tourisme est transférée à la CAVEM (Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée) ; la commune des Adrets n'a donc plus d'Office du Tourisme.

La destruction de l'O.T. est la première étape obligée de la réalisation d'un projet que porte l'équipe municipale et qui achèvera la rénovation du centre de notre village.

Ce projet prévoit la création d'un ensemble présentant sur deux niveaux une Maison de l'Esterel (financée par la CAVEM) et d'une nouvelle Salle Polyvalente (financée par la commune). Cette réalisation aura pour les Adrets deux avantages majeurs : avec la Salle Polyvalente offrir aux Adréchois et, en particulier aux Associations, un lieu plus moderne et plus adapté que l'actuelle salle des fêtes ; avec la Maison de l'Esterel, faire des Adrets le centre du Massif et, de ce fait, promouvoir le développement économique de notre village.

Les travaux commencés fin 2016 devraient être achevés en 2018. Quid de l'Office de Tourisme Municipal pendant cette période ? En attendant que la Maison de l'Esterel soit opérationnelle, l'accueil de la mairie assure la distribution de brochures et oriente, le cas échéant, les visiteurs.



Tous les renseignements sont également en ligne sur le site des Adrets : lesadretsdelesterel.fr

et sur celui d'Esterel Côte d'Azur Tourisme :

esterel-cotedazur.com



INTERCOMMUNALE

Vie Municipale

Plan Local d'Urbanisme

PLU : Zonage et réglementation

Nous sommes actuellement dans la partie la plus importante du PLU, le zonage et la réglementation.

Après de nombreuses réunions avec le bureau d'étude, les élus et la commission urbanisme, nous arrivons enfin au terme de cette étape délicate du zonage.

Notre souci principal a été de trouver un compromis entre le nécessaire développement du village et la maîtrise de l'urbanisme, afin d'avoir un développement qui soit raisonné et raisonnable.

Concernant la réglementation du nouveau PLU, il n'y aura pas de véritables surprises, les règles sont très proches de celles du POS.

Environnement et Forêt

Une nouvelle année sous le signe de la convivialité et du renouveau :

Chaque événement a été le prétexte à des retrouvailles en nombre et dans la bonne humeur! (de nouvelles amitiés se sont même créées). Cette ambiance a-t-elle contribué à l'adhésion de nouveaux bénévoles? En tous cas, 7 nouveaux membres nous ont rejoints, un record, et vont nous aider à préserver du feu, notre village et notre Estérel. Pour parfaire cette surveillance, nous attendons avec impatience la livraison du nouveau véhicule porteur d'eau et surtout «climatisé», pour ne plus souffrir de la chaleur, mais surtout des attaques de taons ! Ces patrouilles en 4x4 et à cheval (oui nous avons une équipe à cheval) sont, également, des incitations au civisme.

Que cette année nous préserve une nouvelle fois et qu'elle renforce encore notre cohésion !

C.C.F.F.



Maison de l'Estérel

Le projet « Maison de l'Estérel – Salle Polyvalente » est lancé !

La maison recevant l'Office du Tourisme a été démolie fin décembre 2016.

Une palissade provisoire a été installée, celle-ci devrait être remplacée prochainement par une autre plus solide.

La procédure suivante consiste en l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises pour lancer les marchés publics. Cette procédure administrative est longue mais nécessite une attention particulière afin que ce projet commun avec la CAVEM puisse démarrer sur de bons rails. Il est important de noter que ce projet a été très bien reçu par les partenaires institutionnels qui participeront au subventionnement dans les proportions décrites ci-contre.

Salle Polyvalente Commune des Adrets de l'Estérel

COMMUNE	34,59%	341 271 €
ETAT	DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)	225 300 €
REGION	CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial)	200 000 €
DEPARTEMENT	-	220 000 €
SOUS TOTAL PARTENAIRES	65,41%	645 300 €
TOTAL HT	100,00%	986 571 €

Environnement et Forêt

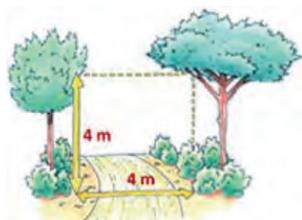
Débroussailler : une obligation pour tous



Vivre dans une commune forestière procure une qualité de vie inégalée, mais comporte un risque majeur, celui du feu. La première protection, pour chacun d'entre nous, est de débroussailler autour de sa maison.

Débroussailler, c'est d'abord **se protéger, protéger sa maison**, son jardin, ses biens, en créant une discontinuité du couvert végétal qui ralentira la progression du feu ou en atténuera l'intensité. C'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des pompiers.

A terme, **le débroussaillage permet à la forêt d'assurer son auto-défense** : un débroussaillage sélectif, intelligemment conduit, transforme la végétation pour la rendre plus résistante au feu.



Comment débroussailler ?

Principales règles.

- Créer une discontinuité végétale horizontale et verticale.
- Débroussailler sur 100m autour des bâtiments.
- Aucun houppier à moins de 3m des bâtiments.
- Créer un gabarit de passage de 4m de large sur 4m de haut le long des voies d'accès.

La totalité du débroussaillage est à la charge du propriétaire de la construction.

Note : Le P.P.R.I.F. pourra imposer le débroussaillage de la totalité des terrains sur lesquels il aura été prescrit.

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) est régie par l'arrêté préfectoral du 30 Mars 2015 et consultable sur le site internet de la mairie. (www.lesadretsdelesterel.fr)

Le non-respect de l'OLD est une infraction passible d'une amende. La DDTM*, l'ONF* et la Police Municipale effectuent des contrôles et dressent les procès-verbaux, en cas de non respect de ces règles.

Sachez qu'en cas de débroussaillage défectueux, si votre maison est détruite par un feu de forêt, votre assurance ne vous remboursera pas.

En plus de l'OLD, nettoyez régulièrement votre toiture et vos gouttières et ne laissez pas de tas de bois contre la maison.

Ecopont

Construction d'un écopont pour rétablir les continuités écologiques

VINCI Autoroutes réalise un écopont, au-dessus de l'autoroute A8, entre les échangeurs de Fréjus (n°38) et des Adrets (n°39) qui va contribuer à la préservation de la biodiversité en rétablissant une continuité écologique d'importance régionale au sein du massif de l'Estérel.



La construction de l'écopont des Adrets, sur la commune des Adrets de l'Estérel, a fait l'objet d'études menées par la Direction des Opérations du réseau Escota de VINCI Autoroutes, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Elles ont permis de mettre en évidence le besoin de restauration de la continuité écologique interrompue par l'A8, et de confirmer l'intérêt de ce site identifié par la Région et la DREAL dans le cadre de la loi Grenelle, comme une rupture de continuité dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.



Qu'est-ce qu'un écopont ?

L'écopont fait partie d'une nouvelle génération d'ouvrages pour la faune, plus larges, fruits de l'évolution des techniques et des connaissances en matière de génie écologique. Il représente l'avenir des actuels passages à faune et constitue l'une des solutions les plus efficaces pour répondre au besoin de déplacement du plus grand nombre d'espèces animales, depuis la moyenne et grande faune (chevreuils, sangliers, renards, ...), jusqu'à la petite faune (petits mammifères, batraciens, reptiles) en passant par les chauves-souris.

Celui-ci facilitera le franchissement de l'autoroute, la circulation de la faune et les échanges biologiques pour permettre l'accomplissement des cycles de vie des espèces animales.

Comment construit-on ce nouvel ouvrage ?

Plusieurs techniques peuvent être retenues pour construire un ouvrage comme celui-ci. En effet, dans le cas présent c'est un pont voûte qui sera réalisé. Les voûtes sont des éléments préfabriqués qui sont mises en place au-dessus de l'autoroute après une période de terrassements et d'aménagements du site permettant leur installation. Une fois ces opérations terminées, viendra le moment de l'aménagement paysager et végétalisé de l'écopont à l'automne 2017, période propice aux plantations.

Actuellement, les travaux avancent avec la pose de la voûte complète dans le sens Aix/Nice et le démarrage dans le sens opposé. Ils sont réalisés de nuit, en période de moindre trafic, grâce à une circulation à double sens sur un côté de l'A8.

Caractéristiques de l'ouvrage

- 40 mètres de longueur, hors remblais et écrans
- 20 mètres de largeur pour le passage des animaux
- 12 500 m³ de terrassements
- 136 mètres d'écrans bois
- 2 km de clôtures
- 3 mares
- 2 000 m² de semis herbacés et Plus d'une centaine d'arbres et arbustes à planter

Le chantier de construction a démarré le 1er septembre et se terminera en décembre 2017. Entièrement financé par VINCI Autoroutes, il est réalisé par un groupement d'entreprises Campenon Bernard TP Côte-d'Azur/GTM Sud/Matière.

Tous les intervenants du chantier sont sensibilisés aux mesures et aux enjeux environnementaux du site de l'écopont des Adrets de l'Estérel qui doit être préservé tout au long de cette opération.

La réalisation de ces aménagements s'inscrit dans le cadre des engagements de VINCI Autoroutes en faveur du développement durable et pour la préservation de la biodiversité dans les territoires traversés par ses réseaux.

Le site « actualités A8 » donne de l'information sur toutes les opérations, chantiers, en cours ou terminées sur cet axe autoroutier : <http://www.a8-actualites.com>

Crédit pour les photos : VINCI Autoroutes – Michel Martini.

Nouvelles Consignes de tri

Information
SMiDDEV



RECYCLONS PLUS ! MAINTENANT C'EST SIMPLE

Depuis le 1^{er} octobre, vous pouvez déposer tous vos emballages vides sans exception dans le bac jaune. La nouveauté : tous les emballages en plastique sont maintenant recyclés et valorisés.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les barquettes, pots, films, sacs et sachets se recyclent maintenant avec les autres emballages en plastique (flacons, bouteilles et bidons), les emballages en métal et en papier-carton. Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont à déposer dans les conteneurs à verre.

LES NOUVEAUX EMBALLAGES A TRIER DANS LE BAC JAUNE

Toutes les barquettes (polystyrènes inclus), tous les pots et boîtes, tous les sacs et sachets, tous les films.



ET TOUJOURS : LES EMBALLAGES EN PAPIER-CARTON, METAL ET PLASTIQUE QUE VOUS TRIEZ DEJA



TRIEZ FACILE :

- C'est un emballage ? Déposez-le en vrac dans le bac de tri !
- Bien le vider, inutile de le laver
- Un doute ? Jetez dans le bac d'ordures ménagères
- Une question sur le tri ? Un problème avec votre bac jaune ?
- Contactez le Smiddev :

N° Vert 0 800 80 82 33



Enfance et Jeunesse, Affaires Sociales

ECOLE

Elémentaire : Le diagnostic énergétique du bâtiment principal avait mis en évidence la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation. Après le système de ventilation réalisé l'année dernière, toutes les fenêtres aluminium ont été changées cet été et remplacées par du PVC double vitrage.

Un exercice « intrusion » a eu lieu le 12 octobre dans nos deux écoles.

En attendant de savoir quel moyen spécifique utiliser dans ce cas, c'est notre système d'alerte par SMS pour les risques majeurs qui a fonctionné pour cette simulation. Tout s'est bien passé.

Une « **mamie trafic** » fait traverser nos enfants devant l'école élémentaire depuis le mois de décembre. Après avoir longtemps cherché, nous avons enfin trouvé Alexiane qui se charge à présent d'assurer la sécurité sur le passage piétons.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves de Maternelle, il nous faut recenser les enfants de la commune nés en 2015 et 2016 susceptibles d'être inscrits en Petite Section, lorsqu'ils auront 3 ans, à l'école Les Santolines. Pour ce faire, merci de contacter

Mme Mignoni par téléphone : 04 94 19 36 66 ou par mail: s.mignoni@mairie-adrets-esterel.fr"

ALSH

La Délégation de Service Public concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), renouvelable tous les cinq ans, a été attribuée fin août à l'ODEL qui succède à l'UFCV.



Désormais, l'ODEL prend en charge non seulement l'ALSH mais aussi la totalité du périscolaire.

En accord avec le nouveau prestataire, la commune a souhaité élargir l'accueil des enfants le mercredi : une garderie périscolaire sans repas a été mise en place de 11h30 à 12h30 et les enfants participant aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont accueillis à l'ALSH à l'issue de celles-ci.

De plus, pour répondre à une demande appuyée des parents, l'ALSH a été ouvert la première semaine des vacances de février. Il faut savoir que ces mesures ont un coût non négligeable pour la collectivité et qu'il s'agit donc d'un effort collectif.



Une autre nouvelle :

Coralie Courtois, qui a rempli la fonction de directrice de l'ALSH des Adrets pendant tout l'année 2016 a souhaité quitter la commune pour raison familiale. Force de proposition et très motivée, elle a su redynamiser le service et était appréciée de tous. Elle a, entre autres, initié le projet de centre de loisirs « écohérent » avec l'association Les Francas du Var et les partenaires institutionnels (Région PACA, Département, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale...). Cette démarche permet d'intégrer concrètement l'environnement et le développement durable aux projets éducatifs de l'ALSH. Merci à elle!

Coralie a été remplacée par **Benoît Lesne 04 94 19 35 25**, jusqu'alors directeur du centre de Saint-Paul-en-Forêt. Gageons que l'implication et le professionnalisme de ce Fréjusien formé par l'ODEL apporte encore une plus-value à notre ALSH.



Le C.C.A.S. en accord avec **Pôle Emploi** est à la disposition des personnes désireuses de s'inscrire comme demandeur d'emploi, ainsi que pour les demandeurs d'emploi déjà inscrits pour les aider à scanner et à envoyer leurs documents via le site Pôle Emploi.

Pour cela il suffit que les personnes prennent rendez-vous avec

Mme HAVARD au 04 94 19 36 55

et viennent avec les papiers d'identité, de sécurité sociale ou leur n° d'identifiant et leur mot de passe.

Le C.C.A.S dispose d'une nouvelle assistante sociale :

Mme Marion MEUNIER qui fera ses permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matins de chaque mois, sur rendez-vous téléphonique à prendre au **04 83 95 42 80**.

Mme MEUNIER reçoit au 2^{ème} étage de la Mairie des Adrets de l'Estérel (C.C.A.S.).

D'autre part, l'Agence Régionale de la Santé, via les « MAÏA » ont mis en place les cartes à DOM pour les seniors :

ce sont des cartes à retirer dans les pharmacies ou dans notre C.C.A.S., à faire remplir et à toujours conserver avec sa carte Vitale. Cette carte DOM permet à la suite d'une hospitalisation de mettre en place très rapidement les soins et aides à domicile pour le retour à la maison. Ce dispositif est nouveau et vient tout juste d'être mis en œuvre.

Vie associative

Le LAC

En 2016, le LAC regroupait quatre activités.

L'activité **Théâtre** a accueilli quatre troupes : **Tête de Litote** le 23 Janvier avec sa pièce "**Burlingue**", **Le toit des Arts** le 19 Mars avec "**Les Belles Sœurs**", **La Planche de Salut** le 28 Mai avec "**Un Air de Famille**" et le 22 Octobre la troupe Lou Fassumié avec "**Jofroi de la Maussan**". Notre troupe **Comédie de l'Estérel** a joué "**Une affaire policière**" le 8 Juillet à La Londe et le 30 Octobre à Mons.

Cours hebdomadaires :

le Yoga et la Sophrologie. Les quatre cours de Yoga animés par Marie Tisseuil ont lieu le lundi et le mercredi. Depuis la rentrée, un temps de méditation est proposé le lundi soir à 19h. Christelle Raoust donne son cours de Sophrologie le vendredi de 18 à 19h.

Les ateliers de **danses traditionnelles** de Dominique Giraudeau se déroulent deux fois par mois, le mardi de 19h 30 à 21h15. En 2016, le LAC a organisé deux bals qui ont attiré de nombreux danseurs de toute la région. L'orchestre "**Escapado**" a animé le bal du mois de Mars et le groupe "**Garrig**" celui du mois de Novembre.

En 2017, le 25 Mars, l'orchestre Escapado reviendra pour le premier bal et le 8 Avril la troupe Escal Théâtre de La Londe présentera sa pièce "**Les Caps Tordis**". Notre troupe Comédie de l'Estérel participera aux rencontres théâtrales de Saint-Raphaël en Avril. Cette année, le LAC fête ses trente ans d'existence.

Isabelle Sala a souhaité quitter la présidence du LAC. Les adhérents l'ont remerciée pour ces six années d'investissement. Juliette Diaferio a été élue nouvelle présidente.



Vie associative

Comité des fêtes



Chers amis,

L'année qui s'est achevée a de nouveau été riche en festivités.

Souvenez-vous du mois de mars avec la fête de la Saint-Patrick et de la Saint-Marc en avril avec une excellente gardiane de taureau. Puis l'été est arrivé, débutant mi-juin avec le traditionnel méchoui. Mi-juillet, la paëlla était de retour. Les moules frites fin juillet ont fait le bonheur des petits et des grands. Enfin ce fut l'apothéose avec plus de 300 participants au couscous géant mi-août !

A La rentrée de septembre, les olympiades au centre du village ont donné du fil à retordre aux enfants et aux adultes. Le beaujolais nouveau le 19 novembre à la salle des fêtes nous a permis d'aborder l'hiver tout doucement. Enfin le 31 décembre, lors du réveillon du nouvel an, nous avons fait salle comble dans la joie et la bonne humeur comme à l'accoutumée.

Pour l'année 2017, votre comité des fêtes vous a concocté des petites nouveautés.

Nous démarrerons par un bal costumé le samedi 18 mars avec sa choucroute, suivi le samedi 29 avril de la fête de la Saint Marc avec sa soupe au pistou et son traditionnel vin d'honneur le lendemain aux Adrets l'Eglise. Le samedi 24 juin, nous retrouverons notre méchoui. Le vendredi 14 juillet, prévoyez anorak et bonnet car une tempête de neige est annoncée



sur la place de notre village au cours de notre soirée paëlla. Le samedi 29 juillet, ce sera au tour de la soirée moules frites. Le samedi 12 Août, retour du couscous et de sa danseuse. Le samedi 18 novembre, le beaujolais nouveau et sa charcuterie, et nous clôturerons l'année par notre réveillon toujours très prisé!

Vous retrouverez aussi votre comité des fêtes tout au long de cette année en partenariat sur différentes manifestations du village.

Le comité des fêtes est composé de quelques bénévoles pour qui la vie du village est importante. Si vous souhaitez vous impliquer et contribuer au maintien de ces festivités, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

A bientôt !



Facebook: <https://www.facebook.com/lesadrets.comitedesfetes> - Tél. : 06 52 63 33 36

La Carriole

Le Centre Equestre des Adrets

La Carriole est une école d'équitation* qui dispense un enseignement pour les débutants (dès 3 ans) comme pour les cavaliers confirmés. Labellisé en 2014 « **Ecole d'Equitation Française** » et « **Poney Club de France** » par la Fédération Française Equitation l'école a obtenu en 2016 un nouveau label celui de « **Cheval Club de France** ». Active toute l'année, ses cours rassemblent entre 4 et 7 cavaliers autour d'enseignants qualifiés et diplômés. Des stages sont organisés durant les vacances scolaires et d'autres ateliers sont ouverts à des cavaliers

compétiteurs. L'école participe aux manifestations nationales et se distingue régulièrement depuis 2015 lors de compétitions. En 2017 le Team Compétition est composé de 7 cavalières qui participeront à la Coupe du Var et d'une équipe Espoirs. L'équipe des bénévoles qui dirige l'école remercie toutes les personnes qui participent à son développement, qui renouvellent régulièrement leur soutien ainsi qu'à celles et ceux qui ont souvent apporté une aide matérielle très précieuse.

**Horse riding for beginners to experimented riders on ponies and on horses.*

Centre équestre des Adrets - La Carriole
Route de l'Eglise - Tel : 06 41 60 25 94
FB : La Carriole
Centre équestre des Adrets de l'Estérel.



Principales manifestations 2017

1^{er} Mai : Coupe du Var de CSO à Montauroux

2 juillet : Fête annuelle de La Carriole

14 juillet : concours inter club co-organisé par La Carriole et les Ecuries de Fondurane à Montauroux

Tennis

Vous aimez monter à la volée, vous maîtrisez ou pas les coups droits et revers... vous avez entre 4 et 77 ans voire plus... le Tennis Club des Adrets sera heureux de vous accueillir. L'école de tennis affiliée à la FFT vous propose des cours tout niveau. Nos 40 enfants s'amuse, progressent et apprennent les valeurs du tennis : rigueur et respect... Nos vétérans cherchent des partenaires dynamiques... Et Où sont les femmes ? Notre présidente se sent bien seule.....

Comme un Roger Federer qui renaît de ses cendres, le TCA a besoin de vous. N'hésitez pas à nous rejoindre. Ce club familial attend des volontaires pour nous aider à mettre en œuvre de beaux projets.



Vie associative

Médiathèque

L'équipe de la Médiathèque municipale a été heureuse d'accueillir les visiteurs Adréchois pour son exposition de fin d'année 2016 :
« Centenaire de la grande guerre, PAROLES DE POILUS »

On pouvait y découvrir

- Le parcours des Adréchois morts pour la France
- La vie quotidienne des Varois pendant la guerre de 14-18
- L'histoire des ballons Caquot
- Les lettres et carnets de combattants adaptés en bande dessinée

Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme Raoust ont participé à l'exposition .

Suite à un travail en classe, les enfants ont imaginé et écrit de touchantes et magnifiques lettres de poilus .

Ils nous ont aussi présenté leurs propres dessins ainsi qu'un panneau thématique sur les peintres de la grande guerre.

Des œuvres inédites des artistes de l'artothèque « Art-Tisse » de Valbonne ont enrichi notre exposition. Mr Zaugg nous a prêté des souvenirs personnels, et Mr Avril des photos d'époque.

Les lecteurs ont pu par la suite emprunter un grand nombre d'ouvrages ou de DVD sur ce sujet.

Le prêt de livres, CD ou DVD est gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi. Lors des Contes pour les Bébé, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis avec leurs parents ou leur nounou 2 vendredis par mois à 9h45 dans nos locaux, cette activité est gratuite.

Horaires de permanence de la médiathèque, rue du four

Mercredi 11h - 12h30 afin de permettre la venue des enfants à la sortie de l'école et 14h - 15h
Samedi 10h30 - 12h



Adrets Danse Loisirs

L'Association a ouvert au mois de Septembre 2016.
Son activité est la Danse de Salon (Cha-cha-cha, Rock, Salsa, Valses, Tango etc.).

2 cours ont été ouverts à la Salle des fêtes des Adrets :
1 en Septembre 2016 le lundi à 20h et 1 autre en Novembre 2016 le mercredi à 20h15.

L'Association compte à ce jour 35 élèves.
Les cours sont conviviaux et se déroulent dans une bonne ambiance.
Les cours sont donnés par Elie et Ginette MASSIERA qui pratiquent la danse depuis plus de 20 ans, dont 12 années en compétitions.



Pour tous renseignements :

Elie & Ginette MASSIERA
Tél : 06 13 51 23 89
06 09 71 20 37
Mail : elie.massiera@wanadoo.fr

Art'Drets'Danse



Danse Passion

L'association propose des Cours à partir de 4 ans, Enfants, Ados, Adultes
Moder'n Jazz, Contemporain, Classique, Flamenco, Ateliers chorégraphiques Lyrical et Hip Hop
Pilates, Postural Ball
Participation aux Concours Graines de Danseuses le 26 mars 2017 à Lunel
Participation aux rencontres Internationales de Danse de La Crau le 9 avril prochain
Le prochain Spectacle EXTRAVA DANSE aura lieu au Centre Culturel de Fayence le vendredi 2 et samedi 3 juin 2017 à 20h30

Tir à l'Arc



Suivez la flèche !

Venez découvrir le tir à l'arc aux Adrets !
La compagnie d'arc des Adrets de l'Esterel sera heureuse de vous accueillir et de vous initier à l'archerie dans la bonne humeur !

Le dimanche matin à partir de 9h30 pour les adultes et le mercredi à partir de 14h pour les plus jeunes.

Contacts : 06 11 30 03 54 ou 06 61 12 61 78



Vie associative

UAC

Le nouveau Petit Carnet des Artisans et Commerçants des Adrets vient de paraître. Il est disponible en Mairie et dans les commerces du village.

Vous y retrouverez vos professionnels de proximité et de qualité, qui seront ravis de répondre à vos attentes, ainsi que les numéros utiles habituels.

Côté nouveautés, nous avons choisi cette année d'y insérer un plan plus grand, donc plus lisible. Par ailleurs, les services de la Mairie s'y déclinent avec davantage de détails, afin de vous aider à déterminer l'interlocuteur qu'il vous faut suivant le besoin. Enfin, les "infos formalités", en dernières pages, vous aiguilleront dans vos démarches.

Vous le savez maintenant, l'UAC participe chaque année, depuis deux ans, à la Journée Nationale du Commerce et de l'Artisanat (la JNCP), qui a lieu chaque deuxième week-end d'octobre. Vous aurez ainsi le plaisir de profiter de nombreuses activités et d'y retrouver vos Artisans et Commerçants dans un contexte plus convivial et festif, avec de nombreux cadeaux à la clef !

L'UAC vous souhaite de bons achats dans notre beau village !

ECCA



L'Estérel Club Cycliste Adréchois accueille les randonneurs de la petite reine dans ces sections adultes route et Vtt ou dans son école de cyclotourisme.

Club animé par le besoin de partager son dynamisme et sa passion du vélo, venez nous rencontrer sur les activités jeunes tous les samedis à 14h et pour les adultes le dimanche matin pour des sorties et promenades ludiques.

Le vélo est une activité sportive accessible à tous, alors prenez contact pour nous rejoindre.

Site internet du club :
www.ecca-les-adrets.org

Gaspard de Besse le 10 septembre 2017 :

La randonnée Gaspard de Besse renaît après quelques années d'absences.

Venez nous rejoindre sur les parcours vélos route et pédestre que notre association a préparé pour vous. Nous vous proposons 3 parcours vélos de 20, 80 et 100 km et 1 parcours randonnée pédestre de 10 km au travers de notre région.

Venez découvrir des paysages et des lieux que vous traversez sans remarquer la beauté qu'ils peuvent dégager.

Ouverte à tous, licenciés, non licenciés, prenons ensemble un moment de détente et de liberté pour partager cette journée.

Toutes les informations, prochainement, sur notre site internet : www.ecca-les-adrets.org

Le Club du Temps libre

Une association ouverte à toute personne majeure, basée sur l'amitié, l'entraide et le partage.



Maison des associations

93 rue du Violon - 83600 Les Adrets de l'Estérel - Tél. 09 83 06 61 73

e-mail : tempslibresadrets@gmail.com - site internet : <http://clubtempslibre.com>



GRS

L'ASDA GR (Association Sportive des Adrets de Gymnastique Rythmique) qui a vu le jour en avril 2016 fait partie des clubs affiliés à la Fédération Française de Gymnastique.

Cette Association a été créée par Emanuelle Le-Brun, Animatrice fédérale et ancienne GR de niveau fédéral qui entraînait jusqu'alors au sein de l'ALJA.

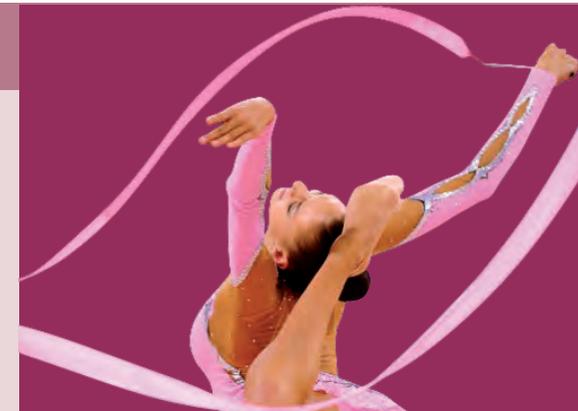
Cette discipline présente depuis maintenant 3 années dans le village a vu son nombre d'adhérentes croître passant de 25 gymnastes en 2015 à 52 depuis septembre, jeunes filles venant également de St Jean de Cannes et de Montauroux.

Ces gymnastes de 4 à 16 ans sont réparties en plusieurs groupes : Loisirs 1, Loisirs 2 et loisirs 3 (encadré par une gymnaste compétition ayant obtenu son diplôme d'aide animatrice) ainsi qu'un groupe de compétition avec 11 jeunes filles (détectées dans les groupes loisirs).

Ces dernières ont d'ailleurs participé à leurs toutes premières compétitions départementale et régionale en octobre et novembre dernier.

Il règne au sein de ce groupe de gymnastes un très bon esprit, et une passion débordante pour la GR pour la plupart d'entre elles.

Leur Entraîneur, Ema, apprend également au travers de ce sport, le respect d'autrui, mais aussi la rigueur obligatoire dans cette discipline.



Nous aimerions avoir la possibilité de nous entraîner, en plus de notre salle des fêtes prêtée par la commune, dans un gymnase pour pouvoir effectuer des stages intensifs pour les groupes compétitions et faire notre gala de fin d'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, faire partie de notre groupe de bénévoles ou en savoir un peu plus sur nous, n'hésitez pas à contacter

Ema au 06 62 74 78 82,
via la page Facebook ASDA GR,
ou encore par mail asdagr83@gmail.com.

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes tout au long de l'année pour pouvoir d'ores et déjà préparer au mieux les groupes de la saison prochaine. Futures petites gymnastes vous êtes les bienvenues à l'ASDA GR!!!!

Vie associative

Regain de l'Estérel

« Jardiner et consommer différemment pour recréer du lien avec la nature et de la solidarité aux Adrets et dans le massif de l'Estérel »



Le jardin partagé de Regain de l'Estérel s'enracine depuis 2009, dans le respect de la biodiversité dont nous faisons partie, et dans la simplicité. De la récolte des graines à de belles récoltes variées en légumes et fruits. Le jardin partagé est ouvert à toutes personnes intéressées pour une simple visite ou pour participer ponctuellement ou régulièrement aux travaux.

Les paniers de Regain de l'Estérel : la distribution continue, tous les jeudis soir à côté de l'église avec des légumes bio cultivés à la ferme EuseBio à Roquebrune sur Argens avec 2 formats de panier et, ponctuellement avec des céréales bio et légumineuses bio de Fréjus, avec du miel du Rucher de Caussols.

Pour plus d'infos :

www.regaindelesterel.canalblog.com,
facebook : [regain.delesterel](https://www.facebook.com/regain.delesterel)
ainsi que regaindelesterel.asso@yahoo.fr,
ou plus simplement venez nous voir au jardin partagé !

L'association REGAIN de l'Estérel :

- a signé la Charte internationale pour la Terre et l'Humanisme du mouvement Colibris
- soutient l'association Kokopelli pour la libération des semences et de l'humus !
- est membre du Collectif "Le Var dit non au gaz de schiste - Le Var dit oui à la transition énergétique"

Music and Co : Loisir Batterie

En premier le plaisir !

Beaucoup de personnes disent : « **J'aurais dû faire de la batterie quand j'étais jeune, car j'aimais ça, mais maintenant il est trop tard ... Et puis le solfège !** »

Maintenant, ils aiment toujours ça, mais n'osent plus envisager de s'y mettre.

Moi je vous dis : « **Venez donc faire un tour de batterie pour voir quelles sensations vous allez ressentir. Ne restez plus sur un peut-être** » !

De plus le solfège n'est pas indispensable pour en jouer. Ne dit-on pas « **Jouer d'un instrument ?** »

Alors, on joue ! En prenant du plaisir. Et si l'on apprend en passant, c'est gagné.

On ne travaille plus, on s'amuse !

A très vite !



René Guérin 06 87 82 49 30

Batteur de Martin Circus, Chef d'orchestre d'Hervé Vilard, Frédéric François, etc. Rédacteur en chef de Batteur Magazine, Coach du Loisir Batterie

Anesterel



Debroussaillage Ecologique



www.anesterel.fr

60 ânes au travail pour préserver notre patrimoine. Débroussaillage écologique par les ânes pour lutter contre le risque d'incendie. Ils sensibilisent à la protection de l'habitat et des forêts Et créent un lien social immense autour d'eux.



Nicolas nous conduit dans un petit chemin boisé et vallonné. Léon, Riri, Fifi, Théo et les autres étaient déjà là, déjà au boulot. Un boulot de débroussailliers qu'ils effectuaient avec beaucoup de zèle à l'exception de Léon, qui lui, préférerait visiblement observer ses troupes avec l'œil avisé et espiègle du chef. Nul doute à voir sa posture que le patron c'était bien lui ! Tout en faisant connaissance avec tout ce petit monde, Nicolas commence alors à me raconter la vocation d'Anesterel. Une idée simple et noble à la fois : utiliser des ânes, comme autrefois, pour débroussailler ces massifs du Sud Est de la France qui sont si souvent la proie des flammes. Une initiative altruiste qui ne pouvait naître que dans l'esprit de ces pompiers volontaires, des hommes et des femmes qui n'hésitent pas à braver le pire des dangers pour secourir les autres et cette nature qui leur est chère. Cette grandeur d'âme impose le respect.



Natacha Fleury, marraine de l'Association Anesterel

A très vite !

Chiens et chats

Soyons responsables !

Les propriétaires d'animaux domestiques en sont responsables.

Si un chien qui divague provoque un accident, son maître en assumera les conséquences et son assurance Responsabilité Civile ne remboursera pas nécessairement tous les frais. L'animal pourra être mis en fourrière et un procès-verbal sera dressé. De plus, la loi punit le non-ramassage des déjections canines d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).

En ce qui concerne les chats domestiques, il est conseillé de les faire stériliser pour limiter leur prolifération (une femelle a 2 portées par an de 4 à 5 petits en moyenne).

Nous avons un vétérinaire sur la commune qui peut stériliser les mâles sur place. C'est lui qui opère les chats, sauvages ou abandonnés, capturés sur Les Adrets à l'aide d'une cage ; ces animaux sont ensuite « marqués » à l'oreille pour être identifiés. Mais cette pratique a un coût important pour la collectivité et certains animaux doivent malheureusement être euthanasiés.

La loi punit le non-ramassage des déjections canines d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).



Jeannot Laugier : cent ans et huit mois !

Jeannot est né le 17 juillet 1916 à l'Auberge des Adrets. Il est le doyen de notre commune. A bientôt 101 ans, il cultive son jardin, conduit sa voiture quotidiennement, fait les courses du ménage, boit son petit apéro régulièrement. A part son mal de dos (fatigué des travaux de la terre) il est en pleine forme et avec un moral d'acier. Inoxydable.

Son père ne l'a connu que trois ans après sa naissance, à son retour du front pendant la guerre 14-18. De ce fait, Jeannot est pupille de la nation.

Il a été à l'école des Adrets de sept à quatorze ans. Pendant toute sa scolarité, il a franchi à pied les six kilomètres aller et retour qui le séparaient de l'école, avec sa musette repas, livres et cahiers de classe et ce, par tous les temps. A quatorze ans, son certificat d'études en poche, il est pris comme assistant aux Eaux et Forêts. A seize ans il devient « leveur de liège ». Cela consiste à partir une semaine dans la forêt, installer un camp provisoire pour dormir plus ou moins à la belle étoile, confectionner sa gamelle dans du liège et installer les provisions pour la semaine. Ensuite grimper aux chênes lièges, les débarrasser de leur surplus et transporter le tout



à dos d'homme jusqu'à la route où une autre équipe se chargeait du transport. Cela se passait en saison d'été. Le reste de l'année était consacré à l'entretien du massif de l'Estérel qui était à cette époque très bien tenu, nous dit Jeannot.

Pendant son service militaire, la guerre se déclare (39-45). Comme il avait passé son permis de conduire en juillet 1935, il devient chauffeur du commandant de l'aviation à Istres et agent de liaison. « Je devais partir à tout moment par des petites routes, la nuit, avec les phares masqués, pour ne pas être repéré par l'ennemi. ». Il lui arrivait de parcourir jusqu'à 400 à 500 km par jour !

Il entre en résistance avec le brigadier forestier Dubois qui a réuni une quarantaine d'hommes décidés des communes du canton, la FTFP. Ils vont traverser de nuit à pied par la forêt tout l'Estérel, des Adrets à Bagnols en Forêt, pour accueillir régulièrement les parachutistes et parachutes de matériel et participer à des actions diverses.

A 27 ans, libéré des obligations militaires, il rencontre Jeannette. On est en décembre 1943, elle a 19 ans, ils se marieront un an plus tard en décembre 1944. Il quitte l'Auberge pour habiter au Hameau des Gabriels où il vit depuis. En 1948, naît Eliane, leur fille unique.

En plus de son travail aux Eaux et Forêts, Jeannot va piocher les vignes des anciens, faire son vin et son alcool, (il a arrêté depuis que les alambics sont interdits). Il chasse, cultive son potager avec Jeannette qui en plus de très bien cuisiner, fait depuis toujours des conserves de leurs légumes. Elle continue encore de préparer ses conserves et ses bons petits plats pour ses enfants, petits enfants et ses quatre arrière petits enfants. Elle connaît et utilise les herbes naturelles en décoction et autres formes. Jeannot et Jeannette ont toujours été de grands travailleurs changeant d'activité selon les saisons. Le mimosa en hiver, les fraises au printemps. Ils ont pendant des années cultivé ensemble les fraises dans plusieurs terrains (une centaine de kilos par jour). Jeannot sera aussi passionné d'apiculture.



Ce que j'aime par dessus tout, c'est la nature ! Ils ont 73 ans de vie commune, ces amoureux là

Le dimanche Jeannot fait du vélo. Il fait régulièrement Les Adrets Nice en passant par Grasse. Il s'en fera construire un sur mesures avec lequel il descend l'Estérel à plus de 100 km/h. « Les voitures ne pouvaient pas me suivre » nous dira-il.

Il a passé 36 ans au Conseil Municipal (six mandats) dont certaines années en clandestin résistant.

Jeannot travaille toujours aux Eaux et Forêts. Il devient chef d'équipe des Pompiers Volontaires. Il est aussi Vigie au Mont Vinaigre où il guette à l'aide d'un viseur et une carte d'état major les éventuels départs de feu. Il sera le premier à inaugurer la tour actuelle du Mont Vinaigre.

Depuis qu'il est en retraite et malgré ses multiples activités, il a réussi à voyager dans le monde entier : Allemagne, Norvège, Russie. Il connaît la France « comme sa poche ».

Il a toujours en tête de nombreux projets !

Ce sont des gens que l'on peut prendre comme exemple d'avoir réussi une vie commune de 73 ans pleine d'amour et de passion pour la nature.

Personnellement et avec mon épouse Corinne, nous les connaissons comme voisins depuis les années 70 et avons toujours le même plaisir de les voir, discuter, écouter leurs conseils. Nous avons aussi au fil des ans, pu apprécier la qualité de leurs produits que ce soit les œufs, légumes, fraises, miel, vin, pastis, gnôle maison etc. On les aime quoi ! Respect.

Propos recueillis par René Guérin

État civil 2016

DÉCÈS

Marie-Louise ALLIÉ Veuve DALMASSO
le 09/01/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Clotilde Marie PINNA Veuve DE FELICE
le 11/01/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Gisèle SIMONNOT Veuve DUFOUR
le 11/01/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Paulette Marie LÉTANG Epouse FLESMAN
le 25/01/2016 FREJUS 83

Loïc OLIVEIRA
entre le 02 03/02/2016 CANNES 06

Yvon Edouard FABRE
le 03/02/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Frédéric Didier MASSIERA
le 05/02/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Julie Marie Clémentine CARRASCO Veuve SOLER
le 26/02/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Alain IONNIKOFF
le 25/03/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Félicie, Françoise MARTINELLY Veuve LECLERCQ
le 02/04/2016 FREJUS 83

Jacqueline, Mathilde, Andrée FRESSON Veuve BRAUN, le 04/04/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Yvette, Gabrielle MAILHÉ Veuve SANCHEZ PENALVER
le 04/04/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Yolande Mariette BERTRAND Veuve LESUR
le 15/05/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Luce Ernestine Suzanne RENAULT Epouse PAONE
le 22/05/2016 GRASSE 06

Karin, Marjolijn WINKLER Epouse DE BRUINE
le 03/06/2016 NICE 06

Odette, Huguette TRUCHON Veuve CALAIS
le 12/06/2016 CALLAS 83

Solange BARBERET Epouse MATHIEU
le 16/06/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Lucienne PONTIER Veuve DEMANDRILLE
le 22/06/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Catherine NIKOLIC Veuve ROGELJA
le 25/06/2016 SAINT-RAPHAEL 83

Anna Josette SEC
le 28/06/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Germaine Madeleine Claire COLLA Veuve CAPPÀ
le 30/06/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Jacqueline Sylvianne Marcelle LILBERT
le 03/07/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Guy, Georges, Yves CAPPÀ
le 08/07/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Gérard Roger Julien HUNOT
le 12/07/2016 MOUGINS 06

André, Henri LAPERROUSAZ
le 15/07/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Annie, Marie-Thérèse GIORDANO
le 22/07/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Stuart, William CAMERON
le 08/08/2016 NICE 06

Henriette Madeleine ANGOT Veuve AQUET
le 12/08/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Marie Louise Marguerite BOURLIÈRE Veuve CHABRIER
le 18/08/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Bernard, Henri, Emile, Louis ROUMIER
le 30/08/2016 DRAGUIGNAN 83

Christian, Paul, Gilbert MARCHITTO
le 01/09/2016 à FREJUS 83

Odyllé Clémentine LECOQ
le 03/09/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Monique ORTET Veuve FARQUE
le 08/09/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Cécile ROSSIER Veuve DAMOISEAU
le 21/09/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Jean-Pierre Gabriel AVRIL
le 30/09/2016 FREJUS 83

Camille Paul Marius GEFROY
le 25/10/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Claude Michel Gabriel CHARDON
le 31/10/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Marie Thérèse FLEGEAU Veuve PETITPAS
le 02/11/2016 FREJUS 83

Lydie, Juliette MIMOUN Veuve LE DREZEN
le 16/11/2016 FREJUS 83

Pierre Dominique Julien SAINT-MARTIN
le 21/11/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Narcisse GONZALEZ
le 07/12/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Louise Marie Lucienne COLOMBANI Veuve CROZET
le 11/12/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Maria TONELLI Veuve JEANMONOD
le 11/12/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Henriette, Marie-Jeanne MORERO Veuve GASTAUD
le 24/12/2016 SAINT-RAPHAEL 83

Carmelo GIUNTA
le 29/12/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

MARIAGES

Johanna Camille Amanda COURTY et Théo MURTA

le 07 mai 2016

Jessy Paul Claude JOBERT et Jessika, Samia DESIMONE-GUETROT

le 14 mai 2016

Arnold GAY et Elodie Julie BUSTAMENTE

le 11 juin 2016

Emanuelle Alexa CHAMBON et Samuel Rudolph LE BRUN

le 25 juin 2016

Hervé, Yves GARCIA et Nadine, Françoise, Josette COLACIURI

le 09 juillet 2016

Valentin, Baptiste, Pierre ENARD et Caroline, Marie-Ghislaine TINOR

le 23 juillet 2016

Ellie Chantelle LINDSAY et James Philip PRENTICE

le 21 septembre 2016

Alexandre Victor Chantal DREVON et Natacha Edwige Jeanne SCHAGUENÉ

le 24 septembre 2016

Lionel José Daniel ELIA et Bernardete DA SILVA MARTINS

le 12 novembre 2016

NAISSANCES

Lucas, Alain, Manuel DIAZ CAUMONT

le 12/01/2016 FREJUS 83

Dylan Christian GEENEN

le 03/02/2016 FREJUS 83

Eden, William WAGNER

le 13/03/2016 CANNES 06

Jules, Antoine RODRIGUEZ

le 14/03/2016 FREJUS 83

Mathias, Louis, Pablo MORRA

le 16/03/2016 GRASSE 06

Emile, Junior GIOANNI

le 18/03/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Mila, Aurore VICENTE

le 06/04/2016 CANNES 06

Victor, Charles DELEUSE

le 17/03/2016 NICE 06

Robin, Paul, Antoine CHAUD

le 09/04/2016 GRASSE 06

Stanislas, Souleyman, Hocine FERROUDJ HAVARD

le 26/04/2016 GRASSE 06

Virgil, Jean-Luc RENOUF

le 31/05/2016 FREJUS 83

Nils, Georges RENOUF

le 31/05/2016 FREJUS 83

Nicolas, Denis, Quentin LERMOYER MALLET

le 04/06/2016 FREJUS 83

Mia, Jolie DECROUX ANTONETTI

le 08/08/2016 FREJUS 83

Ethan, Serge, Alain DERINE

le 12/08/2016 CANNES 06

Nicolas, Christian BENONY

le 12/08/2016 FREJUS 83

Gohan, Keith, Jean, Alfredo LASSAGNE

le 13/08/2016 CANNES 06

Lara, Jeanine, Emmanuel FRANCEZE MIREUR

le 29/09/2016 CANNES 06

Ella, France, Christina VAN HEERDEN

le 04/11/2016 MONTPELLIER 34

Nathan, Louis BROGLIO

le 11/11/2016 LES ADRETS DE L'ESTEREL 83

Clément, Patrick, Jean-Alain KUC MOREAU

le 06/12/2016 GRASSE 06



Informations générales Mairie

DECHETTERIE

Lundi et Jeudi : 14h-17h
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
8h-12h / 14h-17h

NUMEROS UTILES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville, 2 Route du Violon, BP20,
83600 Les Adrets de l'Esterel.
Horaires d'ouverture :
Lundi au Jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 04-94-19-36-66
Fax : 04-94-19-36-69
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr

Secrétariat de Monsieur le Maire, Nello BROGLIO :

Madame Nicole ROUBINI
Email : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr
Tel : 04-94-19-36-66

Directeur Général des Services :

Monsieur Eric TREMEREL
Email : e.tremere@mairie-adrets-esterel.fr

Accueil/Standard :

Madame Nicole ROUBINI
et Madame Christelle CLERC
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr
Tel : 04-94-19-36-66
Fax : 04-94-19-36-69

Etat Civil, Démarches Administratives, Elections, Etrangers :

Madame Nicole ROUBINI
Email : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr

RAMASSAGE DES POUBELLES

Ordures Ménagères :
Lundi, Mercredi, Vendredi (matin)
Poubelles Jaunes : Mardi, Jeudi (matin)

Service Urbanisme :

Monsieur Patrick MONY sur Rendez-vous
Mardi de 10h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Email : p.mony@mairie-adrets-esterel.fr

Comptabilité :

Madame Mairé STEUNOU
Email : m.steunou@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi et Vendredi : de 8h30 à 11h45
Mercredi : de 9h à 11h et de 13h à 16h45

Déchetterie, Facturation et Encaissement Eau et Assainissement, Droit de Place :

Madame Sandy LUZ
Email : s.luz@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi et Vendredi : de 8h30 à 11h45
Mercredi : de 9h à 11h et de 13h à 16h45

Cantine, ALSH, NAP :

Madame Sophie MIGNONI
Email : s.mignoni@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:
de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30

Centre Communal d'Action Sociale :

Madame Evelyn HAVARD
Email : e.havard@mairie-adrets-esterel.fr
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 11h30
L'Après-Midi sur RDV uniquement
Tel : 04-94-19-36-66



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

ODELVAR
Tel : 04-94-19-35-25

Vie Associative :

Madame Isabelle BOISSEININ
Email : i.boissenin@mairie-adrets-esterel.fr
(réception sur rendez-vous : 04-94-19-36-66)

Services Techniques :

Monsieur Eddy DUMONT
Email : e.dumont@mairie-adrets-esterel.fr
Le Lundi sur Rendez-Vous de 10h à 12h

Police Municipale

62, chemin de la Beïlesse,
83600 Les Adrets de l'Esterel
Monsieur Frédéric BACH,
Brigadier-Chef Principal
Email :
police-municipale@mairie-adrets-esterel.fr
Téléphone : 04-94-54-40-26

Gendarmerie de FREJUS

215, rue Triberg, 83600 FREJUS
Faites le 17 ou le 04-94-51-40-54

Démarches administratives

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Venir en Mairie avec originaux et photocopies : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois si première demande, 2 photos d'identité réglementaires 3,5x4,5, justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau, attestation de sécurité sociale, avis d'imposition, quittance de loyer délivrée par une agence). Si le demandeur est né à l'étranger ou de parents nés à l'étranger, amener un certificat de nationalité française ou le livret de naturalisation, copie de la carte d'identité de l'un des parents en cours de validité.

Empreinte obligatoire à partir de 13 ans (présence du mineur indispensable).

En cas de perte, amener la déclaration établie en Mairie lors du dépôt du dossier et un timbre fiscal à 25

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Voir sur le site du Ministère de l'Intérieur ou dans une Mairie (Mandelieu, Montauroux, Fréjus, Saint-Raphaël)

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Il demeure valable jusqu'à sa date d'échéance.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

A demander par écrit à : Casier Judiciaire National, 107 Rue du Landreau, 44 079 NANTES CEDEX 01, tél 02 51 89 89 51

Ou par internet : www.cjn.justice.gouv.fr

EXTRAITS D'ACTES

Pour les personnes de nationalité française nées, mariées ou décédées à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Étrangères :

Service de l'Etat Civil, 44 941 NANTES CEDEX 9
ou dans les Territoires d'Outre-Mer
à la Mairie du lieu de naissance
ou au Ministère des DOM TOM,
27 Rue Oudinot, 75 007 PARIS.

Extrait d'acte de naissance :

à demander à la Mairie de son lieu de naissance.

Extrait d'acte de mariage :

à demander à la Mairie de son lieu de mariage.

Extrait d'acte de décès :

à demander à la Mairie de son lieu de décès ou du domicile du décédé.

Carte d'électeur :

à demander à la Mairie du lieu du domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déclaration de naissance :

à faire à la Mairie du Lieu de naissance avec le certificat médical de naissance et une pièce d'identité.

Certificat de vie commune :

à demander à la Mairie du lieu du domicile avec la pièce d'identité des deux concubins et un justificatif du domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES

Le recensement des jeunes est obligatoire pour tous les français et françaises dès l'âge de 16 ans, dans un délai de 3 mois suivant la date anniversaire, ainsi que pour toute personne ayant acquis la nationalité française entre son 16ème et son 25ème anniversaire.

CARTE GRISE

Suite au nouveau système d'immatriculation des véhicules (depuis le 15/04/2009), le site de la Préfecture du Var vous informe des nouvelles modalités (www.var.pref.gouv.fr). Prendre RDV en Sous-Préfecture ou dans un point agréé.

PERTE OU VOL DE PAPIERS

Faire une déclaration de perte ou de vol à la Gendarmerie ou auprès de la Police Nationale.

Votre commission Communication



PILLET Murielle
m.pillet@mairie-adrets-esterel.fr



TREMEREL Liliane
l.tremerele@mairie-adrets-esterel.fr



HEMSEN Alain
a.hensen@mairie-adrets-esterel.fr



HOUPLON Sylvain
s.houplon@mairie-adrets-esterel.fr



GUERIN René
r.guerin@mairie-adrets-esterel.fr

Une information à
faire passer dans
Var Matin ?

N'oubliez pas de contacter
votre correspondante
Véronique Geffroy
Tél. 06 07 08 53 71
veroniquegeffroy@orange.fr



assainissement services

ADRECHOIS

« nous sommes là quand vous en avez besoin »

INTERVENTIONS
24/24
SERVICE
D'URGENCE



04 94 44 15 04

Curage • Pompage • Débouchage

Agrément préfecture n°
2010-N50-083-0030

Nous sommes là, quand vous en avez besoin...



Fax: 04 94 40 99 10

Le Logis de Paris
83600 Les Adrets de l'Estérel

www.assainissement-services.net info@assainissement-services.net

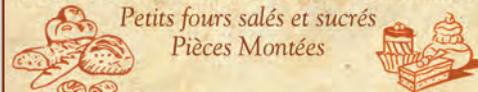
Le Vieux Puits

BOULANGERIE - PATISSERIE
ARTISANALE

Ghislain & Isabelle FOLIO



Pains Traditionnels - Gâteaux sur commande
Petits fours salés et sucrés
Pièces Montées



☎ 04 94 40 93 45

6, rue du Puits
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

Ferronnerie du sud



garde corps - portails - pergolas...

04 94 50 66 20

06 07 84 50 91

ferronneriedusud@gmail.com

www.ferronneriedusud.fr



Quartier St Simon
Les Faous Laous
83440 TOURRETTES



ARTISAN MAÇON

EMMANUEL ROMAN

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
RÉNOVATION
PISCINE
MUR PIERRE DE TAILLE
SPÉCIALISTE DU BÉTON ARMÉ

06 71 21 02 70
06 11 50 09 07
9 RUE SAINTE ANNE

Rose-Marie Couture



Fabrication d'articles d'ameublement

Textile - Nappes - Rideaux - Housses

Retouches couture

Pose anneaux sur rideaux - Ouillets bâches et Bâcheux

Nouveau :

Fabrication Housses pour Bâcheux

Atelier Quartier Pélécouet
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

09 51 47 04 27
06 30 13 21 08

AAA MIREUR GREVOZ

Depuis 1986



TRANSPORT • TERRASSEMENT • TP • VRD
AGRÉGATS

(Sable, Gravier, Pierre, Terre enrichie...)



LES ADRETS DE L'ESTEREL

06 83 401 368

cmg@bbox.fr

www.aménagement-transport-var.fr

Allianz

Avec vous de A à Z ...
Cabinet DOLORES Miguel
Un assureur près de chez vous !

Allianz

+ 33 (0)4 94 95 38 88

Rendez-vous sur le site :
www.allianz.fr/dolores

Faites votre devis personnalisé.



Institut d'Excellence MISO
Hôtel restaurant Bar – Les 3 Chênes
Organisme de Formation

FORMATION, AUDIT, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT AUX ENTREPRISES

Formations professionnelles pour adultes :

Aux Métiers de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le commerce de proximité (Cuisine, pâtisserie, service, bar, œnologie, accueil, direction, formateurs, gouvernant(e), majordome, chef d'entreprise...)

Multi métiers :

Gestion, fiscalité, comptabilité,
Management, ressources humaines,
Législation, droit des entreprises
Communication, commercialisation, développement d'entreprise
Développement de la personne, coaching.
Formations sur mesures axées sur la qualité et l'expertise

Hôtel Restaurant Bar pédagogique ouvert à l'année à Tous

Tél. : 04 94 54 45 25 / 04 94 53 20 08

Mail. : info@iemformation.com (contact formation)

resa@iemformation.com (contact réservation)

www.iemformation.com / www.les3chenes.com

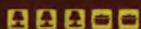
1583 route de Cannes – 83600 Fréjus



Hôtel L'Estirado des Adrets***
et son Auberge Panoramique



Hôtel L'Estirado des Adrets +33 (0) 494 409064
Le Logis de Paris +33 (0) 494 409852
9, chemin Panoramique estirado@estirado.com
83600 Les Adrets de l'Estérel www.estirado.com



Cuisine fait maison



04 94 53 50 92

1 rue Grande
Place de la Mairie
LES ADRETS DE L'ESTEREL

GRUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau
Bulletins municipaux
Plans de ville
Guides pratiques et touristiques
Magazines cantonaux
et intercommunaux
Mobilier urbain
Borne tactile
interactive



Z.I. SECTEUR C7 - ALLÉE DES INFORMATIENS
B.P. 75 - 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél.: 04 92 271 389 • Fax : 04 93 312 147
Site web : www.mediaplus.com.fr
E-mail : contact@mediaplus.com.fr

HD Jardin

Entretien d'espaces verts

Création paysagère

Débroussaillage

Élagage

Arrosage automatique

06 68 26 18 53

[hd.paysages.hd.jardins](https://www.facebook.com/hd.paysages.hd.jardins)

